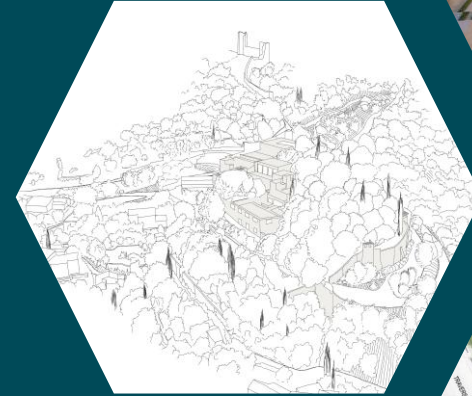




# LAMOUR

Préserver ce qui nous relie

# NOS REFERENCES



*Marseille - Montpellier - Bordeaux - La Rochelle - Hyères*



LAMOUR

Préserver ce qui nous relie



# Equipements sportifs



Retour Menu



## CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ENTRAÎNEMENT - STADE LE CESNE A MARSEILLE (13)

**Maitre d'ouvrage**  
Olympique de Marseille

**Equipe**  
LAMOUR

**Montant / Surface / Année**  
5,5M€HT / 35000m<sup>2</sup> / 2019-2021

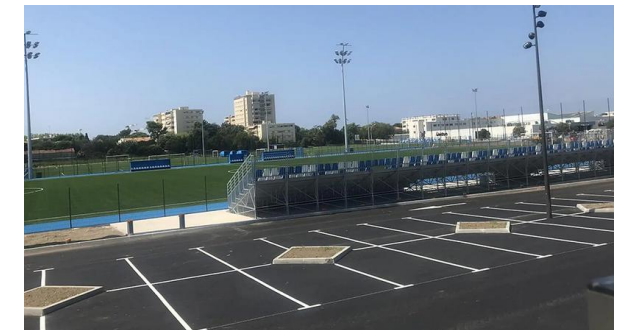
**Mission :**  
Mission MOE Complète

**Compétences :**  
Pôle Paysage, Urbanisme et Mobilités  
Conception paysagère du site des espaces verts, intégration d'un équipement sportif.

Pôle Aménagement Urbain - VRD - Hydraulique  
Terrassements généraux, conception VRD, gestion hydraulique (bassin d'infiltration et réseaux), dimensionnement de chaussée, étude d'éclairciment.

Pôle Environnement, Déconstruction, Désamiantage  
Démolition, désamiantage, déplombage, sécurisation du site (étude de positionnement des caméras et analyse des cycles).

Le projet avait pour objectif d'offrir les meilleures conditions d'entraînement aux joueuses et joueurs du centre de formation de l'Olympique de Marseille. Trois terrains en synthétique ont été créés, une piste de vitesse, des vestiaires pour les équipes professionnelles féminines et pour la préformation. Le projet a nécessité la création d'une centaine de places de parking. Le stade se situe dans un quartier de Marseille où la pression des riverains fut forte, une concertation fine a été nécessaire. L'insertion paysagère pour masquer le stade a été réfléchi pour obtenir le maximum de garanties de discrétion par rapport au voisinage. Le terrain se situe en zone PPRi, nous avons réalisé les études hydrauliques et la loi sur l'eau avec beaucoup de précision. Les objectifs de classement FFR (Niveau 3) étaient à respecter, tout l'agencement et les équipements du stade, en matière de performance, de sécurité, de mobilité, ont été pensés dans le respect des critères FFR. Enfin, nous avons réalisé l'étude d'éclairciment pour optimiser le nombre d'émergence de mâts de 15m nécessaire à l'éclairage de l'ensemble des 3 terrains.





## ETUDE DE FAISABILITE QUARTIER STADE DE FERRARI (83)

### Maitre d'ouvrage

Ville de Bandol

### Equipe

Studio Aimée Mario / LAMOUR

### Montant / Surface / Année

NC/ 34000m<sup>2</sup> / 2021

### Mission :

Etude de faisabilité rénovation

### Compétences :

Pôle Paysage, Urbanisme et Mobilités  
Urbanisme, étude d'éclaircement, Conception paysagère du site, étude de circulation.

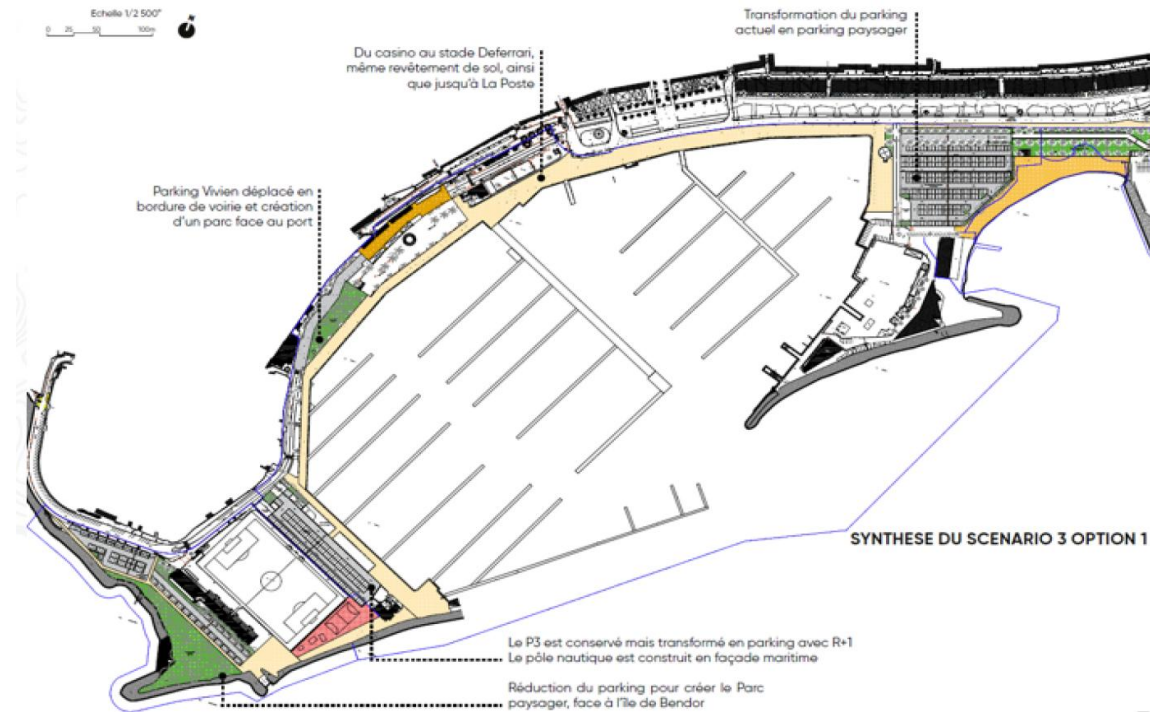
Pôle Aménagement Urbain - VRD - Hydraulique  
Hydraulique (bassin d'infiltration et réseaux), VRD, dimensionnement de chaussée, travaux en littoral.

Pôle Environnement, Déconstruction, Désamiantage  
Sécurisation du site : positionnement des caméras et analyse des cycles de surveillance.

### Pôle OPC

Coordination des intervenants, phasage des travaux avec trêve estivale pluriannuelle.

Pour la réalisation de cette étude de faisabilité, LAMOUR a réalisé l'ensemble des études techniques suivant 3 phases : (1) Etat des lieux, synthèse des usages, analyses des modes de circulation, du foncier, de l'événementiel et des infrastructures ; (2) Proposition de scénarios d'aménagement ; (3) Programme d'aménagement sur un scénario retenu, définition de l'enveloppe budgétaire et du calendrier de l'opération.





Simiane-Collongue

## STADE SIMIANE COLLONGUE (13)

### Maitre d'ouvrage

Ville de Simiane Collongue

### Equipe

EC Architecte / LAMOUR

### Montant / Surface / Année

1,8M€HT / 10000m<sup>2</sup> / 2021-2022

### Mission :

Mission MOE Complète

### Compétences :

Pôle Aménagement Urbain - VRD - Hydraulique  
Terrassements généraux, conception VRD, étude hydraulique et gestion du risque inondation, soutènement, éclairage grand espace, dévoiement de réseaux publics.

Pôle Environnement, Déconstruction, Désamiantage  
Démolition, sécurisation des sites, accompagnement réglementaire au titre de la Loi sur l'eau.

Un bon exemple de la pluridisciplinarité de LAMOUR pour la réalisation de ce projet. Nous avons étudié l'intégralité des démolitions et terrassement du projet, l'ensemble des VRD et plus particulièrement la rénovation de l'éclairage du stade avec des mâts grande hauteur. Les massifs sont dimensionnés pour une implantation en zone inondable dû à un débordement de cours d'eau. La parcelle était également soumise au passage de différents réseaux publics qui ont nécessité des dévoiements et la synthèse des interfaces avec les différents concessionnaires.



# STADE D'HONNEUR GEORGES CARCASSONNE ET PLAINE DES SPORTS- AIX-EN-PROVENCE (13)

## Maitre d'ouvrage

Ville Aix en Provence

## Equipe

LAMOUR (Mandataire) / EC Architecte

## Montant / Surface / Année

3,1M€HT / 35000m<sup>2</sup> / 2022-2024

## Mission :

Mission MOE Complète

## Compétences :

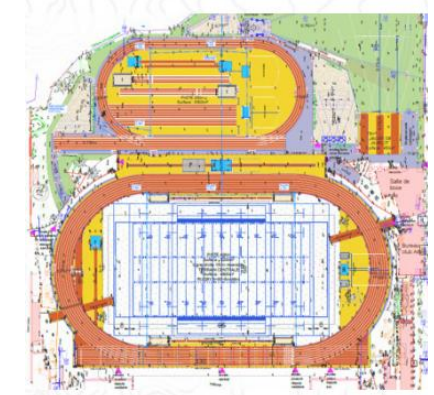
Pôle Aménagement Urbain - VRD - Hydraulique  
Terrassements généraux, conception VRD, diagnostic et dévoiement de réseaux existants, étude hydraulique, gestion de l'éclairage en grand espace.

Pôle Environnement, Déconstruction, Désamiantage  
Démolition.

## Pôle OPC

Maîtrise des délais et phasage des travaux sur site en activité.

La ville d'Aix-en-Provence s'est engagée pour la requalification complète du site Georges Carcassonne. Ce réaménagement intervient dans le cadre d'une remise à niveau des installations du site en vue de leur utilisation pour la préparation de l'équipe de France de rugby pour la coupe du monde 2023 et des Jeux Olympiques 2024. Le programme comprend la réfection de la piste d'athlétisme et d'une zone d'entraînement multisports. Nous sommes intervenus pour les terrassements, les réseaux attenants au site et l'hydraulique. Le nivellement était un point essentiel, en vue de l'homologation à un niveau national du stade pour l'athlétisme.



## RENOVATION ET COUVERTURE DE LA PISCINE MUNICIPALE JEAN MARET VENCE (06)

### Maitre d'ouvrage

Ville de Vence

### Equipe

BVL Architecte (Mandataire) / LAMOUR

### Montant / Surface / Année

5M€HT / 4200m<sup>2</sup> / 2024-2027

### Mission :

Mission MOE Complète

### Compétences :

Pôle Paysage, Urbanisme et Mobilités

Conception paysagère du solarium végétal et minéral, requalification des espaces d'accompagnement, désimperméabilisation des sols, traitement des accès publics et piétons en lien avec les usages du site.

Pôle Aménagement Urbain - VRD - Hydraulique

Terrassements généraux, travaux de soutènement, reprise et création de réseaux, étude d'éclairage, gestion des eaux pluviales à la parcelle en fonction de la topographie, requalification des accès techniques et carrossables.

Pôle Environnement, Déconstruction, Désamiantage

Diagnostic PEMD, identification des éléments réemployables et valorisation des ressources existantes.

La piscine municipale de Vence dispose de deux bassins plein air, un bassin sportif de 375m<sup>2</sup> et un bassin annexe de 120m<sup>2</sup>, d'une buvette et de gradins en bois menant à un solarium végétal sur la hauteur du site. Vieillissant et peu moderne, le site demande à être réaménagé et utilisé tout au long de l'année. La commande est donc de couvrir le bassin sportif en y intégrant l'ensemble des locaux techniques et d'accueil ainsi que de requalifier le bassin extérieur et ses espaces d'accompagnement par la création d'un solarium végétal et d'un solarium minéral. Notre mission est basée sur les compétences Paysage, VRD, Hydraulique, Diagnostic PEMD et Réemploi, et consiste à : (1) Aménager la nouvelle entrée pour le public en provenance du parking, (2) Créer un solarium végétal avec les contraintes topographiques du site, (3) Réhabiliter les réseaux existants et créer de nouvelles connexions, (4) Gérer les eaux pluviales à la parcelle en fonction de la topographie du site, (5) Désimperméabiliser le plus de surface possible, (6) Requalifier les accès techniques, carrossables et piétons, (7) Réaliser le diagnostic PEMD, (8) Valoriser les éléments du site en les réemployant ou en les recyclant.



## RENOVATION DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE LE LUC (83)

### Maitre d'ouvrage

Communauté de communes Cœur du Var

### Equipe

BVL Architecte (Mandataire) / LAMOUR

### Montant / Surface / Année

7,3M€HT / 9000m<sup>2</sup> / 2025-2027

### Mission :

Mission MOE Complète

### Compétences :

Pôle Paysage, Urbanisme et Mobilités

Intégration du projet dans son environnement paysager et urbain, traitement des abords extérieurs (pataugeoire, bassins ludiques), aménagement des circulations et espaces de détente.

Pôle Aménagement Urbain - VRD - Hydraulique

Conception des VRD et réseaux techniques (en lien avec les besoins scolaires et grand public), coordination des aménagements extérieurs, gestion hydraulique du site, mise en conformité des équipements.

Pôle Environnement, Déconstruction, Désamiantage

Démolition du bâtiment existant, gestion des contraintes environnementales et réglementaires liées à la reconstruction.

Ce projet de réhabilitation de la piscine estivale du Luc-en-Provence vise à répondre aux besoins croissants de la population du territoire de la Communauté de communes Cœur du Var, actuellement de 45 000 habitants. Aujourd'hui, la CCCV, qui n'exerce pas la compétence sport, ne dispose pas d'équipement aquatique sur son territoire car la piscine estivale municipale du Luc-en-Provence est fermée au public. Face à cela, le projet prévoit la démolition-reconstruction du bâtiment existant, la couverture du bassin sportif (25 m, 6 couloirs) avec fond mobile, ainsi que le maintien des bassins ludiques et de la pataugeoire en extérieur. Ce projet répond à un double enjeu éducatif et touristique pour le territoire. Notre mission comprend la coordination des différents lots techniques, la conception des aménagements en lien avec les usages attendus (scolaires et grand public), ainsi que l'intégration des exigences de performance énergétique et de durabilité des équipements. Nous accompagnons également la maîtrise d'ouvrage dans les choix techniques et économiques, le suivi des travaux, et la conformité réglementaire du futur équipement aquatique.



## CREATION D'UN PLATEAU ACTIF ET D'UNE SALLE MULTI-ACTIVITES A VOCATION SPORTIVE ECHILLAIS (17)

### Maitre d'ouvrage

Ville Echillais

### Equipe

ABBA Architecte (Mandataire) /  
LAMOUR

### Montant / Surface / Année

3M€HT / 1500m<sup>2</sup> / 2025-2026

### Mission :

Mission MOE Complète

### Compétences :

Pôle Aménagement Urbain - VRD - Hydraulique  
Conception des aménagements VRD en lien avec les usages et les équipements, optimisation des flux et des raccordements, intégration des objectifs de sobriété énergétique et de flexibilité fonctionnelle, gestion des eaux pluviales : réalisation d'une structure réservoir infiltrante et création d'une grande zone d'infiltration sous forme d'une noue paysagère.

La commune souhaite renforcer les vocations sportives, paysagères et récréatives du lieu. La démarche s'inscrit dans une requalification du centre bourg qui repose sur la création d'un espace public structurant. Les objectifs du projet sont ambitieux, notamment en termes environnemental : sobriété énergétique, de confort, de flexibilité, et réduction de l'empreinte carbone. Le traitement paysager et des revêtements est important afin de créer un véritable espace de promenade et de déambulation sur ce plateau actif. Les enjeux et objectifs auxquels notre groupement répond sont les suivants : (1) Assurer un caractère unitaire avec le centre bourg, (2) Garantir une lisibilité des différents équipements, (3) Connecter aux liaisons douces, (4) Concevoir un édifice bioclimatique, (5) Faciliter l'entretien et la gestion des espaces



## COMPLEXE SPORTIF & CULTUREL à ARC SUR ARGENS (83)

**Maitre d'ouvrage**  
Ville Les Arcs sur Argens

**Equipe**  
Panorama Architecte (Mandataire) /  
LAMOUR

**Montant / Surface / Année**  
8M€HT / 3600m<sup>2</sup> / 2025-2027

**Mission :**  
Mission MOE Complète

**Compétences :**  
Pôle Aménagement Urbain - VRD - Hydraulique  
Conception des aménagements VRD en lien avec les usages et les équipements, optimisation des flux et des raccordements, intégration des objectifs de sobriété énergétique et de flexibilité fonctionnelle, gestion des eaux pluviales : réalisation d'une structure réservoir infiltrante et création d'une grande zone d'infiltration sous forme d'une noue paysagère.

La commune des Arcs-sur-Argens a engagé la construction d'un complexe à vocation sportive, culturelle et festive, situé à proximité du centre-bourg et de la gare TGV Les Arcs-Draguignan. Cet équipement structurant doit répondre au développement des pratiques sportives et aux besoins en infrastructures culturelles et événementielles pour l'ensemble du territoire de la Dracénie. Nos missions ont porté sur le volet VRD, avec la conception et l'intégration des voiries, réseaux, stationnements et cheminements, en veillant à l'accessibilité, à la sécurité des usagers, à la gestion des flux et des eaux pluviales. Le projet illustre une approche technique et urbaine visant à doter la commune d'un équipement polyvalent, moderne et durable, capable d'accueillir aussi bien des usages sportifs que culturels.





VILLE DE  
MARSEILLE

## MISE AUX NORMES ET RÉAMÉNAGEMENT DU STADE DE LA POMME - MARSEILLE (13)

### Maitre d'ouvrage

Ville de Marseille

### Equipe

Guillaume Pépin Architecte (Mandataire)  
/ LAMOUR

### Montant / Surface / Année

2,1M€HT / 700m<sup>2</sup> / 2025-2026

### Mission :

Mission MOE Complète

### Compétences :

Pôle Paysage, Urbanisme et Mobilités

Intégration du projet dans son environnement paysager et urbain, traitement des abords extérieurs, aménagement des circulations et espaces de détente.

Pôle Aménagement Urbain - VRD - Hydraulique

Conception des VRD et réseaux techniques, coordination des aménagements extérieurs, gestion hydraulique du site, mise en conformité des équipements.

Le stade de la Pomme, confronté à la vétusté de ses installations et aux contraintes réglementaires, fait l'objet d'un projet de mise aux normes et de réaménagement afin de garantir une pratique sportive sécurisée, conforme et homologuée en catégorie T3 par la FFF. Situé dans un secteur soumis au PPR inondation et classé en zone UV1 au PLUi, le site présente des contraintes urbanistiques et environnementales fortes. Nos missions ont couvert plusieurs volets complémentaires. En VRD, la requalification des accès, la gestion des réseaux, la mise en conformité des cheminements, la création et l'organisation des stationnements ainsi que l'adaptation hydraulique du site aux risques liés à sa proximité avec l'Huveaune. En paysage, la valorisation des espaces extérieurs et l'intégration harmonieuse des aménagements dans un cadre urbain et végétalisé sensible. Enfin, en tant qu'ingénieur sport, l'accompagnement technique a porté sur l'optimisation et la conformité des installations footballistiques afin de garantir leur homologation et leur performance d'usage.





LAMOUR

Préserver ce qui nous relie

*Marseille - Montpellier - Bordeaux - La Rochelle - Hyères*